

**P.V. de l'Assemblée Générale  
du 28 Septembre 2009**

**Membres présents et représentés :**

Présents : 27 voir liste d'émargement

Procurations : 4 voir en annexe

Total : 31 sur 47 licenciés, le quorum est atteint

**Ordre du jour :**

Rapport Moral, Rapport d'Activité, Rapport Financier .

**Rapport Moral présenté par le Président, Hubert Le Grain**

Le Président explique la nécessité de tenir l'Assemblée Générale à cette date et précise que seules les personnes licenciées peuvent voter.

Il présente le Rapport Moral du Jisei Budo Club de Saint-Denis en rappelant les valeurs de l'association ; il indique les rapports satisfaisants du club avec l'environnement : Ligue de Karaté, Mairie de Saint-Denis... Il souligne l'augmentation d'environ 30% du nombre d'adhérents ; il remercie les membres du C.A. pour leur implication et expose les projets du club en particulier ceux concernant les stages.

**Rapport d'Activité présenté par la Secrétaire, Jacqueline Vidal**

La secrétaire expose les décisions prises par le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2000 en particulier les modifications concernant les cotisations. Elle rappelle les formations suivies par divers membres du club et les diplômes obtenus ainsi que les stages auxquels notre professeur Fernand Soubadou a participé en Métropole et en Europe.

La Journée de marche récréative du Dimanche 14 Juin est évoquée ainsi que la participation du club à la Journée des Sports de Saint\_Denis le 23 Août 2009 .

La création du site internet et son rôle sont expliqués.

En conclusion, la Secrétaire souligne l'importance de la formation à tous les niveaux.

**Rapport Financier présenté par le Trésorier, Alain Elie**

Le Trésorier explique que ce rapport concerne l'exercice du 01/01/09 au 30/09/09/

Il précise que la Trésorerie à ce jour est saine car les cotisations qui ont été augmentées sont versées annuellement et représentent 64% des recettes cette année contre 38% l'année précédente.

Les dépenses ont été maîtrisées, les frais pédagogiques constituant 19% des dépenses comme en 2008. Les formations payées par le club restent un poste important des dépenses.

Les subventions, Mairie de Saint-Denis et CNDS seront payées prochainement. A ce jour, il n'y a pas de dettes.

Le Trésorier conclue que l'augmentation des cotisations a été nécessaire et bénéfique à la formation de nouveaux enseignants.

**Vote sur les rapports présentés**

Les trois rapports sont soumis successivement au vote :

Ils sont adoptés à l'unanimité (0 contre, 0 abstention)

L'Assemblée vote à l'unanimité le budget prévisionnel

Fait à Saint-Denis le 28 septembre 2009

Le Président

Hubert Le Grain

La Secrétaire

Jacqueline Vidal

